



Assemblée générale

Distr. générale
30 novembre 2011
Français
Original : anglais

Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

Compte rendu analytique de la 334^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi, 27 juillet 2011, à 10 h 30

Président : M. Diallo. (Sénégal)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Évolution de la situation depuis la dernière réunion du Comité

Situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et faits nouveaux intervenus dans le processus politique

Rapport du Président sur la Réunion internationale des Nations Unies à l'appui du processus de paix israélo-palestinien, tenue à Bruxelles, les 28 et 29 juin 2011

Autres questions

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au présent compte rendu seront publiées dans un rectificatif.



La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

1. *L'ordre du jour est adopté.*

Évolution de la situation depuis la dernière réunion du Comité

2. **Le Président**, résumant certains des faits nouveaux et activités intervenus depuis la dernière réunion du Comité, dit que, le 23 juin, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Pascoe, a fait un exposé au Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Le 28 juin, le Sénat des États-Unis d'Amérique a adopté une résolution menaçant de suspendre l'assistance financière à l'Autorité palestinienne si celle-ci maintenait sa décision de présenter à l'ONU une demande de reconnaissance en septembre.

3. Les 28 et 29 juin, le Comité a tenu à Bruxelles la Réunion internationale des Nations Unies à l'appui du processus de paix israélo-palestinien. Du 28 au 30 juin, s'est tenue la trente-huitième session du Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la Conférence islamique à Astana; M. Daou (Mali), qui a représenté le Comité à la réunion, fera un exposé à ce sujet à une date ultérieure.

4. Le 5 juillet, le Gouvernement d'Israël a publié un appel d'offres pour la construction de près de 400 logements dans des colonies en Cisjordanie. Le 7 juillet, Le Congrès des États-Unis d'Amérique a adopté une résolution réitérant sa forte opposition à toute tentative d'établir un État palestinien ou de rechercher la reconnaissance d'un tel État en dehors d'un accord négocié entre Israël et les Palestiniens, et priant instamment l'Administration d'envisager de suspendre l'assistance à l'Autorité palestinienne en attendant qu'il soit procédé à un examen de l'accord d'unité. Le 11 juillet, les principaux responsables du Quatuor se sont réunis à Washington, D.C., mais n'ont pas publié de déclaration.

5. Les 12 et 13 juillet, le Département de l'information a tenu le dix-neuvième Séminaire international annuel sur la paix au Moyen-Orient destiné aux médias, qui s'est tenu à Budapest; en sa qualité de Président du Comité, il a adressé un message au séminaire, dont le texte a été circulé aux membres du Comité.

6. Au cours du mois dernier, les dirigeants palestiniens ont poursuivi les efforts qu'ils mènent pour obtenir la reconnaissance internationale de la Palestine en tant qu'État sur la base des frontières de 1967 et demander à la communauté internationale d'appuyer la demande de la Palestine d'accéder au statut de membre de l'Organisation des Nations Unies. La République arabe syrienne a récemment reconnu l'État de Palestine. Les Gouvernements de l'Azerbaïdjan, de l'Islande, de la Norvège, de l'Espagne et de la Turquie ont confirmé leur appui à la demande de la Palestine d'accéder au statut de membre de l'Organisation des Nations Unies. La Norvège et l'Islande ont également soulevé la question du statut de la représentation diplomatique palestinienne dans leurs pays respectifs.

7. Le 26 juillet, le Conseil de sécurité a tenu une séance publique sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

Situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et faits nouveaux intervenus dans le processus politique

8. **M. Mansour** (Observateur permanent de la Palestine) dit que, le 26 juillet 2011, il a fait un exposé au Conseil de sécurité sur la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, notamment en ce qui concerne l'expansion des activités de colonisation, le sort des prisonniers politiques palestiniens détenus dans des prisons israéliennes, et le blocus immoral de la bande de Gaza. Il s'est rendu à deux reprises dans le territoire palestinien occupé le mois dernier : chaque fois, il a pu se féliciter d'avoir une discussion constructive et informative avec le Ministre chargé des affaires relatives aux prisonniers et des activistes de ce ministère sur l'intensification de la répression israélienne dans le territoire occupé et les souffrances des prisonniers politiques palestiniens. Il a réitéré la préoccupation persistante du Comité face au sort des prisonniers et les efforts qu'il déploie pour avancer leur cause sur le plan international. Il a également appelé leur attention sur la décision prise par le bureau du Comité de tenir une autre réunion à Genève sur la question des prisonniers, peut-être en 2012. Le ministère a exprimé le désir de continuer à renforcer sa relation avec le Comité et a informé l'orateur des messages de gratitude adressés par des prisonniers

politiques palestiniens détenus dans des prisons israéliennes au Comité pour faire avancer leur cause.

9. L'orateur s'est rendu récemment dans le village de Bil'in, où les protestations non violentes des résidents ont entraîné une modification du tracé du mur que construisent les Israéliens dans le territoire palestinien occupé. Là, il a rencontré le Comité populaire et encouragé ses membres à poursuivre leur action en vue de démanteler le mur, conformément à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice.

10. L'orateur dit que sa délégation persévère dans les efforts qu'elle déploie en vue de la reconnaissance de la Palestine en tant qu'État indépendant, en commençant par la soixante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. À ce sujet, il est important de reconnaître et renforcer les progrès accomplis par le peuple palestinien, à savoir, l'achèvement d'un programme d'édification de l'État de deux ans dirigé par M. Fayyad, Premier Ministre de l'Autorité palestinienne. L'Autorité palestinienne s'est acquittée de ses obligations au titre de son accord avec la communauté internationale, qui prévoyait l'édification des institutions de l'État palestinien, la fin de l'occupation israélienne, et l'indépendance de la Palestine; elle est désormais prête à se gouverner en tant qu'État indépendant à revenu moyen. Le moment est maintenant venu pour la communauté internationale d'aider à mettre fin à l'occupation et de reconnaître la Palestine en tant qu'État indépendant. Plus de 120 pays ont investi dans la paix en reconnaissant l'État de Palestine. Manifestement, il existe des obstacles sérieux à l'accession de la Palestine au statut d'État : si le pays qui représente l'obstacle le plus sérieux continue à refuser à la Palestine le droit de se joindre à la communauté des nations, sa délégation se tournera vers d'autres options, la première étant de poursuivre la négociation du processus de paix.

Rapport du Président sur la Réunion internationale des Nations Unies à l'appui du processus de paix israélo-palestinien, tenue à Bruxelles, les 28 et 29 juin 2011

11. **Le Président** dit que la Réunion internationale des Nations Unies à l'appui du processus de paix israélo-palestinien s'est tenue à Bruxelles, les 28 et 29 juin 2011. La Réunion a rassemblé des représentants de gouvernements, de la Palestine, d'organisations intergouvernementales, d'entités des Nations Unies,

d'organisations de la société civile et des médias, ainsi qu'une délégation du Comité.

12. Les participants ont souligné la nécessité pour les parties de reprendre les négociations directes. Le représentant de l'Union européenne a dit qu'il était important que le Quatuor soit guidé par les principes énoncés par le Président des États-Unis d'Amérique, M. Obama, dans sa déclaration du 19 mai 2011 et que la réconciliation entre Palestiniens mène à la formation d'un gouvernement de transition.

13. Lors des séances plénières, 14 experts ont fait des exposés sur les mesures prises par l'Europe pour promouvoir la paix entre les Israéliens et les Palestiniens. Les participants, soulignant la nécessité urgente d'aboutir à la solution des deux États, se sont enquis de ce qu'il adviendrait des négociations dans le cas où la Palestine serait reconnue et admise en tant qu'État à l'Organisation des Nations Unies. Il a été noté par certains participants que les négociations et le statut d'État Membre de la Palestine ne s'excluaient pas mutuellement; le droit à l'autodétermination est un droit inaliénable du peuple palestinien et n'est donc en lui-même pas négociable.

14. La question du calendrier de la concrétisation de la solution des deux États a suscité des préoccupations. Il a été noté qu'il n'existait pas de consensus au sein de l'Union européenne concernant la reconnaissance de l'État de Palestine et que la décision de le reconnaître devait être prise par chaque membre agissant à titre individuel. Les participants ont souligné que les Palestiniens ne devaient pas être une exception à l'appui fourni par la communauté européenne dans l'optique des aspirations démocratiques légitimes du Moyen-Orient.

15. Tout en priant instamment les donateurs de continuer à fournir une aide humanitaire au peuple palestinien, de nombreux participants ont dit que l'Europe devait s'efforcer d'exercer une influence sur Israël, y compris au travers de sa politique commerciale, pour qu'il respecte le droit international. Le rôle essentiel que jouent les parlements nationaux, le Parlement européen et la société civile dans la promotion des droits du peuple palestinien a été souligné. Un exemplaire des conclusions de la Réunion a été distribué aux membres du Comité.

16. Outre leur participation à la Réunion, les représentants du Comité ont tenu des consultations avec les organisations de la société civile. Celles-ci ont

salué le travail du Comité et lui ont demandé de continuer à agir pour aider la société civile à renforcer sa coordination sur le plan international comme avec l'Autorité palestinienne.

17. Les représentants du Comité ont également tenu des réunions avec les représentants du Ministère belge des affaires étrangères et des institutions européennes. Ces réunions ont porté sur la nécessité urgente de parvenir à la solution des deux États. Les représentants du Comité ont demandé instamment que des mesures pratiques soient adoptées aux niveaux national et européen en vue de relancer les négociations sur le statut permanent et de promouvoir l'établissement de l'État de Palestine.

18. *Le Comité prend note du rapport.*

Autres questions

19. **M. Ferdous** (Département de l'information) dit que le Séminaire international sur la paix au Moyen-Orient destiné aux médias, organisé par le Département de l'information et tenu à Budapest les 12 et 13 juillet 2011, a rassemblé une centaine de participants, y compris des responsables politiques d'Israël et de l'Autorité palestinienne, des représentants des médias internationaux ainsi que des universitaires et des membres de la société civile. Le séminaire a examiné les bouleversements politiques intervenus au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et le rôle croissant des nouveaux médias tels que Twitter and Facebook dans le changement politique. Outre les allocutions liminaires prononcées par le Secrétaire général et le Président du Comité, cinq groupes de discussion ont examiné un éventail de questions, y compris l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix au Moyen-Orient et les moyens de l'en faire sortir, ainsi que le rôle de la culture et des médias dans la promotion de la compréhension entre Israéliens et Palestiniens. Le séminaire a pris fin sur une déclaration du Secrétaire général adjoint à l'information. La couverture médiatique internationale du séminaire a été très positive. Il remercie le Président et le secrétariat du Comité ainsi que l'Observateur permanent de la Palestine, de leurs conseils et appui, qui ont fortement contribué au succès du séminaire.

20. Abordant le projet du Département de l'information de mettre à jour son exposition permanente sur la question de Palestine et des Nations Unies, l'orateur indique qu'un exemplaire du texte

actualisé et de la nouvelle conception a été adressé au secrétariat du Comité pour examen. À la lumière des observations reçues, une version révisée de ce texte sera présentée sous peu. Il espère que, comme dans le passé, le Département pourra compter sur l'appui du Comité pour un financement initial destiné aux traductions de l'exposition dans les langues locales, qui soit de préférence fourni à temps pour la commémoration de la Journée de solidarité avec le peuple palestinien, le 29 novembre 2011.

La séance est levée à 11 h 25.